

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023****Partenariats Public-Privé dans le secteur des infrastructures - [country\_name]**

Chère contributrice, cher contributeur,

Vous aurez accès à un questionnaire prérempli contenant les réponses de l'édition précédente ayant eu lieu en 2020. Nous vous demandons simplement de revoir ces réponses et d'indiquer si des changements doivent y être apportés.

Le questionnaire prendra approximativement [XXX] minutes à compléter. Vous pouvez remplir le questionnaire en plusieurs sessions. Pour ce faire, il vous suffit de revenir sur le lien reçu par courriel et de continuer à répondre là où vous vous êtes arrêté(e).

Ce questionnaire évalue la qualité du cadre réglementaire et institutionnel au cours du cycle de vie d'un projet PPP. Il est structuré en six sections (A-G). Il commence par une brève section sur l'aperçu du cadre réglementaire et institutionnel des PPP (A). Cette section est suivie d'une évaluation des éléments essentiels en matière de préparation (B), passation (C) et gestion des contrats (D) de PPP. La section (E) analyse le traitement des offres spontanées. La section (F) vous invite à faire part de vos commentaires et la dernière section (G) vous remercie de votre contribution.

Lorsque vous répondez à l'enquête, veuillez noter que **si vos réponses diffèrent selon le secteur, le type ou la taille du contrat**, ou d'autres variables, vous devez vous référer aux hypothèses de l'étude de cas ci-dessous.

**Hypothèses de l'étude de cas**

- Le **partenaire privé (l'entrepreneur) est une entreprise privée, véhicule de financement à usage spécial (SPV)<sup>1</sup>, constituée par un consortium d'entités privées qui opèrent [Column E – excel doc] [country\_name].**
- Le pouvoir adjudicateur est [nat\_authority] [Column E – excel doc] [country\_name] qui souhaite conclure un contrat pour la conception, la construction, le financement (total ou partiel), l'exploitation et la maintenance d'un projet d'infrastructure national/fédéral dans le secteur des transports (c.-à-d. les autoroutes nationales). Le projet d'un montant estimé à **150 millions de dollars américains (ou l'équivalent en monnaie locale)** est financé par des rémunérations de mise à disposition et/ou des redevances d'utilisation payées par les utilisateurs du service.
- À cette fin, le pouvoir adjudicateur lance un appel d'offres public, en ayant recours à une **procédure concurrentielle de passation des PPP.**

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre contribution.

---

<sup>1</sup> « Véhicule de financement à usage spécial » de l'anglicisme *special purpose vehicle (SPV)* ou *special purpose entities (SPE)* qui signifie une entité spécifiquement constituée pour entreprendre un projet spécifique, en l'occurrence le projet PPP.



## BENCHMARKING INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT 2023

### A. Cadre réglementaire et institutionnel des PPP

#### 1. Le cadre réglementaire<sup>2</sup> dans votre pays permet-il la passation<sup>3</sup> de PPP ?

Oui. **Si oui**, veuillez indiquer le cadre réglementaire pertinent et l'année de son adoption : \_\_\_\_\_ et veuillez fournir un lien vers un site internet gouvernemental comprenant le cadre réglementaire susmentionné, ou une copie électronique de ce cadre réglementaire :

Non

**1.1. Si oui**, pour lesquels des secteurs suivants le cadre réglementaire susmentionné est-il applicable ? **Cochez toutes les réponses applicables.**

Transport. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets solides et irrigation. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Production/transmission et distribution d'énergie. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

TIC. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Infrastructures sociales, y compris les hôpitaux, l'éducation, les prisons, le logement, etc. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Autre. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

#### 2. Outre la défense nationale et d'autres questions de sécurité nationale, le cadre réglementaire interdit-il explicitement ou restreint-il les PPP dans les secteurs suivants ?

**2.1.**  Transport. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

<sup>2</sup>Le « cadre réglementaire » englobe toutes les lois, réglementations, politiques, directives ou instructions applicables, contrats types de PPP, autres textes juridiques d'application générale, décisions judiciaires et décisions administratives régissant ou créant un précédent relatif aux PPP. Dans ce contexte, le terme « politiques » se réfère aux documents émis par le gouvernement que toutes les parties prenantes sont tenues de respecter, qui ont une force obligatoire au même titre que les lois et règlements et qui fournissent des instructions détaillées pour la mise en œuvre des PPP. Il ne faut pas les confondre avec la politique au sens de la déclaration d'intention d'un gouvernement d'utiliser les PPP comme ligne de conduite pour fournir des services publics. Le « cadre réglementaire » comprend les lois, réglementations, politiques, entre autres, traitant des PPP (Par exemple, alors que la passation des marchés de PPP peut être régie par le cadre général de passation des marchés publics les questions de planification et de budgétisation peuvent être réglementées à la place par des politiques plus larges liées aux finances publiques).

<sup>3</sup>Terminologie de la passation des marchés publics : étant donné que la terminologie relative à la passation des marchés publics varie d'une juridiction à l'autre, en fonction du type de procédure de passation et de l'étape du processus, les termes utilisés dans le présent questionnaire doivent être interprétés par les contributeurs de manière à correspondre au mieux aux conventions de dénomination locales. En particulier, la liste non exhaustive de termes ci-dessous peut être considérée comme interchangeable dans le contexte de cette enquête:

- Appel d'offres/processus d'adjudication/processus de sélection/passation des marchés publics
- Soumission/offre/proposition
- Appel d'offres/avis d'appel d'offres/invitation à soumissionner/demande de qualifications/appel de propositions – lorsqu'il n'y a pas de demande de qualifications
- Documents d'appel d'offres/documents de soumission/spécifications/appel de propositions/dossier d'appel d'offres

## BENCHMARKING INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT 2023

- 2.2.  Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets solides et irrigation. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- 2.3.  Production, transmission et distribution d'énergie. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- 2.4.  TIC. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- 2.5.  Infrastructures sociales, y compris les hôpitaux, l'éducation, les prisons, le logement, etc. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- 2.6.  Autre. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

3. Veuillez identifier les pouvoirs adjudicateurs<sup>4</sup> des PPP [Column E – excel doc ] [nom\_de\_pays] et fournir leurs sites internet (si disponible) :

### 4. Existe-t-il une ou plusieurs entités gouvernementales spécialisées chargées de faciliter le programme PPP (Unité PPP) ?

- Oui. **Si oui**, veuillez indiquer son (ses) nom (s) et son (ses) site(s) internet (le cas échéant) : \_\_\_\_\_ , l'année de son établissement \_\_\_\_\_ et les dispositions légales et réglementaires pertinentes \_\_\_\_\_ .
- Non

**Si oui**, quelles sont les principales responsabilités de l'unité chargée des PPP (veuillez cocher la/les case(s) correspondante(s)) :

- Réglementation des PPP et orientation des politiques applicables aux PPP.
- Renforcement des capacités des PPP des autres autorités publiques.
- Promotion des PPP au sein des secteurs publics et/ou privés auprès des instances nationales et internationales.
- Support technique dans la mise en œuvre des projets de PPP.
- Identification et sélection des projets de PPP au sein du pipeline.
- Révision des risques fiscaux supportés par le gouvernement.
- Consultation des communautés affectées par l'impact potentiel des projets de PPP.
- Approbation des projets de PPP.
- Prise en charge de la passation des projets de PPP.
- Supervision de la mise en œuvre des projets de PPP.
- Évaluation et audit post-projet.
- Autre. Veuillez préciser :

Veuillez indiquer les dispositions légales/ réglementaires pertinentes :

4.1. De plus, existe-t-il un fonds central de développement de projets (un mécanisme de soutien) pour la préparation de projets ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir son nom, et son site internet (le cas échéant): \_\_\_\_\_ , l'année de son établissement \_\_\_\_\_ et les dispositions légales/réglementaires pertinentes \_\_\_\_\_ .

<sup>4</sup> Le "Pouvoir Adjudicateur" est le Ministère, le Département ou l'Agence chargé de veiller à ce que les biens et/ou les services pertinents soient fournis par la partie privée après l'achèvement réussi de la procédure de passation de marché/d'appel d'offres. Il s'agit de l'autorité en charge du PPP (c.-à-d., l'autorité en charge de l'identification, la préparation, la passation, l'attribution et la gestion du contrat de PPP).

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023** Non

5. Veuillez fournir toute information ou commentaire complémentaire relatif aux réponses fournies ci-dessus en indiquant à quelle(s) question(s) vous vous référez :

**B. Préparation des PPP**

6. Le Ministère des Finances ou l'Autorité Budgétaire Centrale approuve-t-il/elle le projet de PPP avant de lancer la procédure de passation du contrat ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

6.1. Le Ministère des Finances ou l'Autorité Budgétaire Centrale approuve-t-il/elle le projet PPP avant de signer le contrat de PPP ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

6.2. Le Ministère des Finances (ou le gouvernement plus largement) dispose-t-il d'un système spécifique de :

Budgétisation des projets de PPP (par exemple, inclusion du coût total estimé du projet PPP sur la durée de vie du projet dans le cycle budgétaire). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes (le cas échéant) :

Obligations de déclaration (explicites et implicites, directes et éventuelles) émanant des contrats de PPP (par exemple, divulgation d'informations sur les engagements du secteur public sur le projet PPP). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Passifs comptables (explicites et implicites, directs et éventuels) émanant des PPP (par exemple, les engagements du secteur public au projet PPP sont enregistrés dans les comptes nationaux). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

6.3. **Si oui**, veuillez indiquer laquelle des options suivantes décrit le mieux cette réglementation:

Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS, ou *International Public Sector Accounting Standards*). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:

Autre norme internationale (par exemple, le Système Européen de Comptabilité Internationale). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

Autre. **Si oui**, veuillez préciser et fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes:

**6.4.** Le Ministère des Finances (ou le gouvernement de manière plus générale) divulgue-t-il les engagements liés aux PPP (explicites and implicites, directs et conditionnels) sur une plateforme ou base de données en ligne ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_ et spécifier le site internet : \_\_\_\_\_.

Non

**7. Outre le pouvoir adjudicateur et le Ministère des Finances ou l'Autorité Budgétaire Centrale, est-ce que d'autres autorités approuvent-elles le projet PPP avant de lancer le processus de passation (par exemple, Cabinet, Comité du cabinet, Parlement, Cour des Comptes, etc.) ?**

Oui. **Si oui**, veuillez préciser l'autorité compétente : \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**7.1.** Outre le pouvoir adjudicateur et le Ministère des Finances ou l'Autorité Budgétaire Centrale, est-ce qu'une autre autorité ou d'autres autorités approuvent le projet PPP avant de signer le contrat de PPP ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**8. Veuillez sélectionner l'option qui décrit le mieux la façon dont votre gouvernement s'assure que les projets de PPP sont compatibles avec les autres priorités publiques du gouvernement (par exemple, dans le cadre d'un système national d'investissement public, de plans de perspective pluriannuelles, d'un système budgétaire à moyen terme) ?**

Le cadre réglementaire prévoit l'inclusion des PPP dans le système national d'investissement public/système budgétaire à moyen terme et détaille une procédure spécifique pour assurer la cohérence des PPP avec d'autres priorités d'investissement public. **Si oui**, veuillez spécifier et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:

Le cadre réglementaire prescrit la nécessité de faire en sorte que les PPP soient compatibles avec toutes les autres priorités en matière d'investissement sans établir de procédure spécifique pour atteindre cet objectif. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:

Le pouvoir adjudicateur n'évalue pas les PPP par rapport aux priorités gouvernementales existantes. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir des exemples :

**9. Parmi les évaluations suivantes, lesquelles sont réalisées lors de l'identification et de la préparation d'un PPP afin d'éclairer la décision de le mettre en œuvre ? (cochez les réponses applicables)**

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

Évaluation		Disposition légale/règlementaire pertinente	Existe-t-il une méthodologie spécifique ?	Si oui, veuillez élaborer et fournir un lien <sup>5</sup>
<b>9.1. Analyse socio-économique</b> (analyse coûts-bénéfices de l'impact socio-économique du projet PPP)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.2. Évaluation de l'accessibilité fiscale</b> , y compris l'identification des engagements publics à long terme requis (engagements explicites et implicites, directs et conditionnels)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.3. Identification</b> , allocation et évaluation des <b>risques</b> (matrice de risque)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.4. Évaluation comparative</b> pour évaluer si un PPP est la meilleure option par rapport à d'autres alternatives de passation (c.-à-d. analyse du rapport qualité-prix, comparateur du secteur public)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.5. Viabilité financière</b> ou évaluation de la faisabilité bancaire	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.6. Stratégie de passation</b> (c.-à-d., évaluation rapide pour planifier et mieux élaborer des stratégies pour le processus d'appel d'offres en avance pour qu'il soit adapté à l'usage prévu)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.7. Sondage et/ou évaluation du marché<sup>6</sup></b>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.7.1.</b> Y compris l'intérêt potentiel des entrepreneurs et la capacité sur le marché pour le contrat	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.7.2.</b> Spécifiquement conçu pour identifier les solutions et les technologies disponibles ainsi que les possibilités d'innovation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.8. Évaluation de l'impact environnemental</b>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<sup>5</sup> Si possible, veuillez fournir un lien vers un site gouvernemental où la méthodologie mentionnée est disponible ou fournir une copie électronique.

<sup>6</sup> Sondage et/ou évaluation du marché se rapporte à une procédure qui évalue l'intérêt potentiel venant des bailleurs de fonds et des entrepreneurs, donnant un aperçu du niveau probable de l'intérêt du marché et donnant au pouvoir adjudicateur la possibilité d'ajuster la portée du projet si nécessaire pour assurer la participation du secteur privé et améliorer la concurrence.

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

<b>9.8.1.</b> Processus de consultation avec les communautés touchées explicitement inclus dans l'évaluation de l'impact environnemental	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>9.9. Évaluation de l'impact social</b>				
<b>9.9.1.</b> Processus de consultation avec les communautés touchées explicitement inclus dans l'évaluation de l'impact social	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**10. Le pouvoir adjudicateur inclut-il les évaluations dans l'appel de propositions et/ou les documents d'appel d'offres ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_ et veuillez préciser lesquelles des évaluations sont incluses dans la demande de propositions et/ou les documents d'appel d'offres :  Analyse socio-économique ;  Évaluation de l'accessibilité fiscale ;  Identification et allocation des risques ;  Évaluation comparative ;  Viabilité financière ;  Stratégie de passation du marché ;  Sondage du marché pour l'intérêt du secteur privé ;  Sondage du marché pour les solutions technologiques ;  Évaluation de l'impact environnemental ;  Évaluation de l'impact social ;  Toute autre évaluation, veuillez préciser  
 Non

**10.1. Les évaluations sont-elles publiées en ligne ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_, veuillez préciser le site internet : \_\_\_\_\_ et veuillez préciser quelles évaluations sont publiées en ligne :  Analyse socio-économique ;  Évaluation de l'accessibilité fiscale ;  Identification et allocation des risques ;  Évaluation comparative ;  Viabilité financière ;  Stratégie de passation du marché ;  Sondage du marché pour l'intérêt du secteur privé ;  Sondage du marché pour les solutions technologiques ;  Évaluation de l'impact environnemental ;  Évaluation de l'impact social ; Toute autre évaluation, veuillez préciser  
 Non

**11. Les documents d'appel d'offres sont-ils mis à disposition en ligne ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_ **Si oui**, veuillez fournir le site internet : \_\_\_\_\_  
 Non

**11.1. Les documents d'appel d'offres comprennent-ils une ébauche de contrat de PPP ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_  
 Non.

**12. Des contrats types PPP et/ou des documents de transaction standardisés ont-ils été élaborés ?**

 BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023

Oui. **Si oui**, veuillez préciser et fournir un site internet pris en charge par le gouvernement où les standards mentionnés sont disponibles ou fournir une copie électronique : \_\_\_\_\_ et les dispositions légales/réglementaires pertinentes

Non

**13. Le pouvoir adjudicateur/l'entité gouvernementale responsable de la passation du marché joue-t'il/elle un rôle pour délivrer ou faciliter la délivrance des exigences suivantes ?**

**13.1.** Obtention des *permis environnementaux* requis.

Oui. **Si oui**, veuillez préciser le rôle du pouvoir adjudicateur : \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes

Non

**13.2.** L'obtention de la possession des *terres* requises.

Oui. **Si oui**, veuillez préciser le rôle du pouvoir adjudicateur \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/ réglementaires pertinentes :

Non

**13.3.** L'obtention du *droit de passage* requis.

Oui. **Si oui**, Veuillez préciser le rôle du pouvoir adjudicateur \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**14. Veuillez fournir toute information ou commentaire complémentaire relatif aux réponses fournies ci-dessus en indiquant à quelle(s) question(s) vous vous référez :****C. La passation des PPP****15. Laquelle des options suivantes décrit le mieux les compétences requises des membres du comité d'évaluation des soumissions ? (Veuillez sélectionner une seule option)**

La composition du comité d'évaluation des soumissions est précisée et/ou ses membres sont tenus de satisfaire des compétences détaillées. **Si oui**, veuillez préciser et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes

Les membres du comité d'évaluation des soumissions exigent des compétences suffisantes sans détails précis. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes

Les membres du comité d'évaluation des soumissions ne sont pas tenus d'avoir des compétences spécifiques. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir des exemples :

**16. Le pouvoir adjudicateur émet-il un avis d'appel d'offres du projet PPP ?**



## BENCHMARKING INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT 2023

- Oui. **Si oui**, veuillez préciser les moyens de publication et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Non

**16.1. Si oui**, l'avis d'appel d'offres public est-il publié en ligne ?

- Oui. **Si oui**, veuillez préciser le site internet :
- Non

### 17. Les entreprises étrangères sont-elles assujetties à l'une des restrictions suivantes lorsqu'elles participent au processus d'appel d'offres ? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Interdiction de soumissionner dans l'appel d'offres public (y compris la possibilité d'utiliser, d'une manière discrétionnaire, une procédure qui empêche la participation d'entreprises étrangères). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Obligation d'avoir un bureau ou une succursale dans le pays pour être autorisé à participer à l'appel d'offres public. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Obligation de former un consortium d'entreprises avec une entreprise nationale pour être autorisée à participer à l'appel d'offres public. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes :
- Obligation d'avoir une expérience antérieure dans le pays pour participer à l'appel d'offres public. **Si oui**, veuillez préciser \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Seuil pour que les appels d'offres public soient ouverts à la participation étrangère/pour être considérés comme des appels d'offres internationaux. **Si oui**, veuillez préciser \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

### 18. Le pouvoir adjudicateur accorde-t-il aux soumissionnaires potentiels un délai minimum pour soumettre leurs offres ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_ et la durée de ce délai en jours calendaires
- Non

### 19. Quels sont les procédures de passation disponibles et/ou définies par défaut pour les contrats de PPP ? (Cochez une seule option pour chaque procédure)

Procédure	Disponible	Par défaut	Disposition légale/réglementaire pertinente
19.1. Appel d'offres ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

<b>19.2.</b> Appel d'offres concurrentiel avec phase de présélection (appel d'offres restreint)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>19.3.</b> Appel d'offres en plusieurs étapes (avec sélection de candidat(s) final/finaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>19.4.</b> Dialogue compétitif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>19.5.</b> Meilleure offre finale (MOF)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>19.6.</b> Entente directe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>19.7.</b> Autre. Veuillez élaborer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**19.8.** Si l'entente directe est une option disponible ou par défaut, le cadre réglementaire *restreint-il cette procédure à certaines conditions et circonstances exceptionnelles* (y compris les cas avec des fournisseurs uniques ou applicables à un certain seuil) ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**20. Les documents d'appel d'offres détaillent-ils la procédure du processus de passation, fournissant les mêmes renseignements à tous les soumissionnaires ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**21. Les documents d'appel d'offres précisent-ils sans ambiguïté les exigences en matière de compétence (ou les exigences en matière de présélection, le cas échéant) qui les rendent accessibles à tous les soumissionnaires potentiels dans le cadre d'un avis d'appel d'offres ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**21.1.** Existe-t-il des limitations aux exigences de qualification pour s'assurer qu'elles ne restreignent pas indûment la concurrence des soumissionnaires qualifiés ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**22. Les soumissionnaires potentiels peuvent-ils soumettre des questions pour clarifier l'avis de marchés publics et/ou les documents d'appel d'offres ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**22.1.** Si oui, les soumissionnaires peuvent-ils également suggérer des innovations pour améliorer l'approche relative aux documents d'appel d'offres et à la passation, y compris par exemple la provision de l'ingénierie de la valeur et/ou des options technologiquement neutres ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : et élaborer sur le type d'innovations qui sont permises :

Non

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

**22.2. Si oui**, l'autorité adjudicatrice dispose-t-elle d'un délai pour répondre aux questions et clarifications des soumissionnaires ?

Oui. Veuillez indiquer la période de temps : \_\_\_\_\_ et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**22.3. Si oui**, à l'exception des informations confidentielles, le pouvoir adjudicateur divulgue-t-il ces questions et clarifications à tous les soumissionnaires potentiels ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**22.4. Si oui**, le pouvoir adjudicateur prolonge-t-il la date limite de soumission des propositions en raison des modifications introduites dans les documents d'appel d'offres ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**23. En dehors des questions et clarifications, le pouvoir adjudicateur peut-il organiser une conférence avant le lancement d'appel d'offres ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**23.1. Si oui**, à l'exception des informations confidentielles, le contenu et les conclusions de cette conférence sont-ils communiqués à tous les soumissionnaires ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**24. Le pouvoir adjudicateur exige-t-il que les soumissionnaires préparent et présentent un modèle financier avec leurs propositions/offres ?<sup>7</sup>**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non. **Si non**, veuillez élaborer :

**25. Le pouvoir adjudicateur évalue-t-il les offres strictement et uniquement conformément aux critères d'évaluation énoncés dans les documents d'appel d'offres ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**25.1.** Des critères autres que le prix (attributs non liés aux prix) peuvent-ils être utilisés pour évaluer les offres d'un contrat de PPP ?

<sup>7</sup> Un modèle financier est un outil analytique qui permet à l'utilisateur d'évaluer la solidité financière du projet en représentant sa performance financière prévue, y compris les flux de trésorerie, les rendements, etc. Ne pas confondre avec une proposition financière.

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

**25.2. Si des critères autres que le prix sont utilisés**, doivent-ils être justifiés, objectivement et quantitativement ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

**25.3. Lorsque le prix est utilisé comme l'un des critères d'évaluation**, le pouvoir adjudicateur fournit-il une estimation des coûts ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

**26. Dans le cas où une seule proposition est soumise, laquelle des options suivantes décrit le mieux la manière dont le pouvoir adjudicateur traite cette unique proposition ? (Veuillez sélectionner une seule réponse)**

- Le pouvoir adjudicateur suit une procédure spécifique avant d'attribuer un contrat de PPP lorsqu'une seule proposition est présentée. Veuillez préciser et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:  
 Le pouvoir adjudicateur considère que la proposition unique est valable tant qu'elle répond aux conditions énoncées dans les documents d'appel d'offres. Veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:  
 Le pouvoir adjudicateur n'attribue pas de contrats de PPP si une seule proposition est soumise. Veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:  
 Le cadre réglementaire ne contient aucune disposition.

**27. Le pouvoir adjudicateur publie-t-il l'avis d'attribution du contrat ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez préciser les moyens de publication et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes:  
 Non

**27.1. Si oui**, l'avis d'attribution du contrat est-il publié en ligne ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir le site internet :  
 Non

**28. Le pouvoir adjudicateur informe-t-il tous les soumissionnaires individuellement du résultat de l'appel d'offres/de la procédure d'adjudication du PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

 BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023

**28.1. Si oui**, la notification du résultat du processus de passation de marché PPP inclut-elle les motifs de la sélection de l'offre/de la soumission gagnante ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**28.2. Si oui**, le pouvoir adjudicateur offre-t-il aux soumissionnaires la possibilité d'organiser une réunion de débriefing pour discuter des raisons pour lesquelles leur offre n'a pas été sélectionnée ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**29. Y a-t-il un délai suspensif (ou une pause) après l'attribution du contrat et avant la signature du contrat afin de permettre aux soumissionnaires sans succès de contester la décision d'attribution ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : et la durée du délai suspensif en jours de calendaires :

Non

**29.1. Si oui**, le délai suspensif est-il énoncé dans l'avis d'intention d'attribution ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**30. Le cadre réglementaire restreint-il les négociations importantes (par exemple, sur le prix ou la portée) avec le soumissionnaire sélectionné entre le prix et la signature du contrat de PPP ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**31. Le cadre de règlementaire autorise-t-il les mécanismes d'examen des plaintes par rapport au processus d'appel d'offres de PPP ?**

Oui. **Si oui**, veuillez préciser et fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :

Non

**31.1. Si oui**, y a-t-il un délai dans lequel les décisions concernant les plaintes sont rendues ?

Oui. **Si oui**, veuillez préciser le délai et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**31.2. Si oui**, les décisions sont-elles susceptibles de recours ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

Non

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

**31.3. Si oui**, la plainte initiale et/ou le recours examiné sont-ils résolus par une autorité administrative indépendante (autre que le pouvoir adjudicateur) ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes : \_\_\_\_\_ et identifier l'autorité compétente
- Non

**32. Le pouvoir adjudicateur publie-t-il le contrat de PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Non

**Si oui**, lesquels des éléments suivants sont inclus dans la publication (**Cochez toutes les réponses qui s'appliquent**)

	Disponible (par exemple, sur demande ou dans le journal officiel)	Disponible en ligne	Disposition légale/réglementaire pertinente
<b>32.1.</b> Un résumé du contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Site internet :	
<b>32.2.</b> L'intégralité du contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Site internet :	
<b>32.3.</b> Toutes les annexes et appendices du contrat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Site internet :	
<b>32.4.</b> Toute modification ultérieure apportée au contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Site internet :	

**33. Veuillez fournir toute information ou commentaire complémentaire relatif aux réponses fournies ci-dessus en indiquant à quelle(s) question(s) vous vous référez :**

**D. Gestion des contrats**

**34. Le pouvoir adjudicateur ou l'autorité en charge de la gestion du contrat établit-il un système pour gérer le contrat de PPP (c.-à-d. attribuer des responsabilités ou établir des outils de gestion spécifiques) ?**

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :  
 Non

**34.1. Si oui, lesquels des outils suivants sont inclus (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) ?**

Outils	Inclus dans le système de gestion des PPP	Dispositions légales/réglementaires pertinentes
Création d'une équipe de gestion des contrats de PPP	<input type="checkbox"/>	
Participation des membres de l'équipe de gestion des contrats de PPP dans le processus de passation des PPP et/ou vice versa	<input type="checkbox"/>	
Élaboration d'un manuel de mise en œuvre du contrat de PPP ou d'un document équivalent	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de programmes de formation du personnel (c.-à-d. formation initiale et formation continue tout au long du projet)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place d'un mécanisme d'atténuation des risques qui tient compte de la nature évolutive des risques tout au long du cycle de vie du projet (lignes directrices, processus spécifiques, régime d'assurance, etc.)	<input type="checkbox"/>	

**34.2. Laquelle des options suivantes décrit le mieux les compétences requises des membres de l'équipe de gestion des contrats de PPP ? (Veuillez sélectionner une seule réponse)**

- La composition de l'équipe de gestion des contrats de PPP est précisée et/ou ses membres sont tenus de répondre à des qualifications détaillées. **Si oui**, veuillez préciser et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Les membres de l'équipe de gestion des contrats de PPP sont tenus de répondre à des qualifications suffisantes sans détails spécifiques. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Les membres de l'équipe de gestion des contrats de PPP ne sont pas tenus de répondre à des compétences spécifiques. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir des exemples :

**35. Le pouvoir adjudicateur ou l'autorité chargée de la gestion du contrat établit-il/elle un système qui suit et évalue la construction du projet de PPP (c.-à-d., système pour suivre les progrès de la construction, surveiller et évaluer les performances) ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**
 Non

**35.1. Si oui**, les informations sur la performance de la construction du contrat de PPP sont-elles mises à la disposition du public (par exemple, sur demande ou publiées dans le journal officiel/table d'affichage) ?

 Oui. Si oui, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

 Non

**35.2. Si oui**, est-ce que les informations sur la performance des contrats de PPP sont-elles mises à disposition du public en ligne ?

 Oui. **Si oui**, veuillez préciser le site internet :

 Non

**36. Le pouvoir adjudicateur ou l'autorité en charge de la gestion des contrats établit-il un système qui suit et évalue la mise en œuvre du contrat de PPP après la construction ?**
 Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

 Non

**36.1. Si oui**, lesquels des outils suivants sont inclus dans le système de suivi et d'évaluation (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) ?

Outils	Inclus dans le système de suivi et d'évaluation	Dispositions légales/réglementaires pertinentes
Les paiements sont liés à la performance	<input type="checkbox"/>	
La performance est évaluée par rapport aux Indicateurs de Performance Clé (IPC) fixés dans les documents d'appel d'offres et le contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	
Le pouvoir adjudicateur ou l'autorité en charge de la gestion des contrats peut réduire (diminuer) les paiements pour non-exécution des obligations d'exploitation dans le cadre du contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	
Le partenaire privé doit fournir au pouvoir adjudicateur ou l'autorité en charge de la gestion des contrats, des données opérationnelles et financières périodiques	<input type="checkbox"/>	
Le pouvoir adjudicateur ou l'autorité en charge de la gestion des contrats doit recueillir périodiquement des informations sur l'exécution du contrat de PPP	<input type="checkbox"/>	



**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

Les informations sur l'exécution du contrat de PPP doivent être accessibles au public (par exemple, sur demande ou dans le journal officiel/tableau d'affichage)	<input type="checkbox"/>	
Les informations sur l'exécution du contrat de PPP doivent être disponibles en ligne	<input type="checkbox"/> <b>Si oui</b> , veuillez préciser le site internet :	

**37. Existe-t-il un organisme de réglementation économique pour superviser la mise en œuvre des contrats de PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir son nom et son site internet ainsi que les dispositions légales/réglementaires pertinentes établissant son mandat :
- Non.

**37.1. Si oui, l'organisme de réglementation économique a-t-il ? (Cochez toutes les qui réponses s'appliquent) :**

- L'autonomie politique (par exemple, par l'indépendance des nominations des Administrateurs du Ministère de tutelle ou d'autres mécanismes analogues). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- L'autonomie managériale (liberté de déterminer l'utilisation de son budget et l'organisation des ressources) **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- L'autorité de fixation des tarifs. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- L'autorité de règlement des différends. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

**38. Les entreprises étrangères sont-elles interdites de rapatrier les revenus résultant de l'exploitation d'un projet PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Non

**39. Le cadre réglementaire (les clauses standards incluses) réglemente-t-il expressément les changements dans la structure de propriété (c.-à-d. la composition des parties prenantes) du partenaire privé et/ou la cession du contrat de PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/ les clauses contractuelles standards pertinentes
- Non

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

**39.1. Si oui**, lesquelles des circonstances suivantes sont spécifiquement règlementées ? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)**:

Tout changement du partenaire privé pendant une période initiale (par exemple, la période de construction et les deux premières années d'exploitation). **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

Les changements de propriété/cession de contrat, à tout moment pendant le contrat, doivent conserver les mêmes qualifications techniques que l'exploitant d'origine. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

Dans d'autres cas, la possibilité de modifier la structure de propriété et/ou de céder le contrat. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/ les clauses contractuelles standards pertinentes:

**40. Le cadre réglementaire (les clauses standards incluses) réglemente-t-il expressément la modification ou la renégociation du contrat de PPP (une fois que le contrat est signé) ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

Non

**40.1. Si oui**, l'approbation d'une autorité gouvernementale, autre que le pouvoir adjudicateur, est-elle exigée ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales /réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

Non

**40.2. Si oui**, lesquelles des circonstances suivantes sont spécifiquement règlementées ? **(Cochez toutes les cases qui s'appliquent)**:

Un changement dans la portée et/ou l'objet du contrat. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires /les clauses contractuelles standards pertinentes:

**40.2.1. Si oui**, y a-t-il un seuil pour lequel un nouveau processus d'appel d'offres est exigé ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes et veuillez élaborer :

Non

Un changement dans la répartition des risques du contrat. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

Un changement dans l'équilibre financier et/ou économique du contrat. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/ les clauses contractuelles standards pertinentes:

Un changement dans la durée du contrat. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/ les clauses contractuelles standards pertinentes:

Un changement du prix ou du tarif convenu. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :

**40.3. Le pouvoir adjudicateur ou de gestion des contrats peut-il modifier *unilatéralement* un contrat de PPP ?**

 BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:
- Non

**41. Le cadre réglementaire (y compris les clauses contractuelles standards) réglemente-t-il les circonstances suivantes qui peuvent survenir pendant la durée de vie du contrat de PPP? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :**

**41.1.**  Force majeure. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires /les clauses contractuelles standards pertinentes:

**41.2.**  Action gouvernementale avec effet défavorable important.<sup>8</sup> **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

**41.3.**  Changement de loi. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :

**41.4.**  Refinancement. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes:

**41.5.**  Sous-traitance et remplacement du sous-traitants. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses standards contractuelles pertinentes :

**42. Le cadre réglementaire (y compris les clauses contractuelles standards) autorise-t-il des modes alternatifs de résolution des conflits en cas de litiges émanant de la mise en œuvre des contrats de PPP ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Non

**42.1.** Si oui, l'arbitrage est-il disponible en option ?

Oui. L'arbitrage national uniquement. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :

Oui. L'arbitrage national et international. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :

Non

**42.2.** Le cas échéant, les sentences arbitrales sont-elles appliquées par les tribunaux locaux ?

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes (le cas échéant) :

Non

<sup>8</sup> « Action gouvernementale avec effet défavorable important » désigne tout acte ou omission du pouvoir adjudicateur ou d'une autre autorité pertinente, qui survient pendant la durée du contrat de PPP et qui a un effet défavorable important sur (i) la capacité de la partie privée à se conformer à l'une de ses obligations matérielles du contrat de PPP et/ou (ii) le coût ou les profits découlant de cette exécution.

 BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023

**42.3.** Y a-t-il d'autres Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC) qui sont disponibles (y compris les commissions de médiation ou de règlement des différends) ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Non

**43.** Le cadre réglementaire (les clauses standards incluses) permet-il aux prêteurs de prendre le contrôle du projet de PPP (droits d'intervention des prêteurs) dans le cas où le partenaire privé ne s'est pas acquitté d'une dette ou si le contrat de PPP est menacé de résiliation pour non-respect des obligations de service ?

- Oui. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Non

**43.1.** **Si oui**, laquelle des options suivantes décrit le mieux le droit d'intervention des prêteurs ?  
(Veuillez sélectionner une seule option)

- Le cadre réglementaire réglemente expressément les droits d'intervention des prêteurs. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Le cadre réglementaire prescrit qu'un accord direct doit être signé avec les prêteurs. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Le cadre réglementaire prescrit que les droits d'intervention des prêteurs doivent être réglementés dans le contrat. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales, réglementaires ou les clauses contractuelles standards pertinentes:
- Autre, veuillez élaborer:

**44.** Le cadre réglementaire (y compris les clauses contractuelles types) établit-il expressément les motifs de la résiliation d'un contrat de PPP ?

- Oui. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales, réglementaires ou les clauses contractuelles standards pertinentes :
- Non

**44.1.** **Si oui**, le cadre réglementaire (y compris les clauses contractuelles standards) établit-il également les conséquences pour la résiliation du contrat de PPP ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires/les clauses contractuelles les clauses contractuelles standards pertinentes:
- Non

**45.** Veuillez fournir toute information ou commentaire complémentaire relatif aux réponses fournies ci-dessus en indiquant à quelle(s) question(s) vous vous référez :

 BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023

## E. Offres Spontanées

Dans la **section E** ci-dessous, nous vous poserons quelques questions concernant les **Offres Spontanées**. Par conséquent, veuillez ignorer nos hypothèses d'étude de cas précédentes. En lieu et place, **et seulement pour la section E**, veuillez supposer que le pouvoir adjudicateur reçoit une offre spontanée concernant, par exemple, un projet d'infrastructure dans le secteur des transports (par exemple, routes nationales) avec une valeur estimée à \$ 150 millions, venant du consortium d'entreprises privées avant d'entreprendre toute activité en vue de la passation du projet.

**46. Les offres spontanées [country\_name] : (Choisissez une seule réponse)**

- Sont-elles explicitement interdites par le cadre juridique ? (Si oui, allez à la section F du questionnaire)
- Sont-elles explicitement autorisées par le cadre juridique ?
- Ne sont pas règlementées par le cadre juridique, mais se produisent en pratique ?
- Ne sont pas règlementées par le cadre juridique, et ne se produisent pas en pratique ? (Si elles ne se produisent pas en pratique, allez à la section F du questionnaire)

**Si le cadre juridique interdit explicitement ou autorise les offres spontanées**, veuillez fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes

**47. Le pouvoir adjudicateur évalue-t-il les offres spontanées ? (Si non, allez directement à la question 49)**

- Oui. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales/réglementaires pertinentes :
- Non

**47.1. Si oui**, existe-t-il une procédure de vérification et/ou une analyse de préfaisabilité avant d'évaluer complètement l'offre spontanée ?

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes :
- Non

**48. Laquelle des options suivantes décrit le mieux comment le pouvoir adjudicateur veille à ce que les offres spontanées soient conformes aux priorités gouvernementales existantes ? (Veuillez sélectionner une seule réponse)**

- Le pouvoir adjudicateur suit une procédure spécifique pour assurer la cohérence des PPP avec les autres priorités d'investissement du gouvernement. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes :
- Le cadre réglementaire exige que les offres spontanées fassent partie des priorités gouvernementales existantes sans établir de procédures spécifiques pour atteindre cet objectif. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes :
- Le pouvoir adjudicateur n'évalue pas les offres spontanées à l'encontre des priorités gouvernementales existantes. **Si oui**, veuillez élaborer et fournir des exemples :

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

**49. Le pouvoir adjudicateur lance-t-il une procédure compétitive de la passation de PPP lorsqu'elle procède avec une offre spontanée ?**

- Oui. **Si oui**, veuillez fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes :  
 Non

**50. L'autorité de passation de marchés accorde-t-elle un délai minimum aux autres soumissionnaires potentiels (autre l'auteur de l'offre spontanée) pour préparer leurs propositions ?**

- Oui. Si oui, veuillez fournir les dispositions légales et réglementaires pertinentes : et la durée de la période en jours calendaires :  
 Non

**51. Le pouvoir adjudicateur utilise-t-il les mécanismes d'incitation suivants pour récompenser/compenser la soumission d'offres spontanées ? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :**

- 51.1.**  Accès au processus de la meilleure offre définitive (MOD) et/ou à la présélection automatique.  
**51.2.**  Frais du développeur (remboursement du soumissionnaire initial pour le coût de développement du projet).  
**51.3.**  Bonus de soumission.  
**51.4.**  Défi Suisse (en cas d'échec, le soumissionnaire initial a la possibilité de s'aligner sur l'offre retenue et de remporter le marché).  
**51.5.**  Autre, veuillez élaborer:  
Veuillez indiquer les dispositions légales/réglementaires pertinentes :

**52. Veuillez fournir toute information ou commentaire complémentaire relatif aux réponses fournies ci-dessus en indiquant à quelle(s) question(s) vous vous référez :**

**F. Informations supplémentaires**

**53. Disposez-vous d'expérience dans les projets de PPP dans le secteur des infrastructures (transport, énergie et/ou eau) ?**

- Oui  
 Non

**54. Quels sont les principaux domaines d'amélioration qui permettront de renforcer la participation du secteur privé aux projets PPP dans votre pays ? (Veuillez sélectionner seulement trois points dans la liste ci-dessous)**

- 54.1.** Renforcement du cadre réglementaire des PPP   
**54.2.** Prédicibilité et continuité du régime juridique   
**54.3.** Une meilleure applicabilité de la réglementation

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

54.4. Soutien politique cohérent du programme PPP <input type="checkbox"/>
54.5. Développement d'une réserve de projets bien préparés <input type="checkbox"/>
54.6. Préparation adéquate des projets (capacité et financement) <input type="checkbox"/>
54.7. Processus de passation plus efficace et plus transparent <input type="checkbox"/>
54.8. Disponibilité d'une dette abordable <input type="checkbox"/>
54.9. Disponibilité des instruments de réduction des risques <input type="checkbox"/>
54.10. Rentabilité plus élevée pour les investisseurs <input type="checkbox"/>
54.11. Disponibilité d'un financement gouvernemental fiable <input type="checkbox"/>
54.12. Tolérance zéro à l'égard de la fraude et la corruption <input type="checkbox"/>
54.13. Respect des obligations par le public <input type="checkbox"/>
54.14. Autre, veuillez préciser: <input type="checkbox"/>

55. Veuillez noter la mesure dans laquelle, dans votre pays, le cadre juridique et institutionnel des PPP est un obstacle à la participation du secteur privé aux PPP :				
<input type="checkbox"/> Aucun problème	<input type="checkbox"/> Obstacle mineur	<input type="checkbox"/> Obstacle modéré	<input type="checkbox"/> Obstacle majeur	<input type="checkbox"/> Obstacle très sévère

56. Comment pouvons-nous améliorer cette enquête ?

**G. Remerciements**

Nous vous remercions d'avoir participé à ce projet et d'avoir rempli ce questionnaire. Nous apprécions grandement votre contribution !

Veuillez noter que nous aimerions publier votre nom et votre affiliation afin de pouvoir reconnaître votre contribution à cette enquête. Toutefois, si vous acceptez la publication des informations indiquées ci-dessus, aucune de vos réponses ne sera attribuée directement à vous ou à votre organisation.

57. Nous autorisez-vous à publier vos informations dans notre rapport ?	
<input type="checkbox"/> Oui, je vous autorise. Si oui, veuillez fournir les informations que vous souhaitez que nous publions :	
Titre (M., Mme., Dr., Me.)	[            ]
Prénom	[            ]
Nom	[            ]
Poste	[            ]
Affiliation/Organisation/Entreprise	[            ]
<input type="checkbox"/> Non, je ne l'autorise pas.	

**BENCHMARKING INFRASTRUCTURE  
DEVELOPMENT 2023**

**58. Y a-t-il d'autres personnes qui vous ont aidé à remplir ce questionnaire et à qui vous aimeriez que nous adressions nos remerciements ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les informations que vous souhaitez que nous publions :

Nom	Affiliation
[Titre] [Poste] [Prénom [Nom]	[Entreprise/Organisation]
[Titre] [Poste] [Prénom] [Nom]	[Entreprise/Organisation]
[Titre] [Position] [Prénom] [Nom]	[Entreprise/Organisation]

Non

**59. S'il vous plaît, aidez-nous à élargir notre liste de contributeurs en nous recommandant d'autres experts en matière de partenariats public-privé (avocats, universitaires, fonctionnaires, opérateurs du secteur privé, etc.) qui pourraient répondre aux prochaines éditions. Avez-vous des références ?**

Oui. **Si oui**, veuillez fournir les informations ci-dessous:

Prénom	Nom	Poste	Entreprise	E-mail
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Non